Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le Comité départemental de Cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'Office de tourisme intercommunal Ventoux Sud proposent de découvrir Les Gorges de la Nesque 100% mobilités douces.

Pour cette 9e édition, le dimanche 4 juin de 8h à 18h, le CD 942 gorges sera interdit à tous les véhicules motorisés (y compris électrique, hors VAE) par arrêté du Conseil Départemental de Vaucluse, partenaire de l'événement.

Une journée bucolique
ouverte à tous les types de pratiques cyclables, pour découvrir ou redécouvrir à son rythme, la route touristique des Gorges de la Nesque. Cet itinéraire en faux plat est accroché aux parois du canyon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

provençal pour aboutir au belvédère du Rocher du Cire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Le parcours
invite à parcourir 21 kilomètres de petite route entre la sortie de Villes-sur-Auzon (altitude 284m) et Monieux (altitude 644m). Déclivité positive mais progressive permettant une pratique pour tous les âges et de tous les niveaux. Parcours possible dans les deux sens, montée et descente.

Celui-ci inclut des pauses ludiques et informatives
informations sur le cyclotourisme et les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000 au Belvédère du Rocher du Cire, pause saveurs du terroir au Rucher des Lavandières (miel). Cette journée est ouverte à toutes les formes de pratiques cyclistes, en VTC, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, et personnes à mobilité réduite.

Les infos pratiques
Possibilité de louer des vélos à Sault chez Albion Cycles : 04 90 64 09 32. Pour plus d'informations : Point Infos Tourisme de Monieux : 04 90 64 14 14
et Point Infos Tourisme de Villes-sur-Auzon : 04 90 40 49 82. Programme complet sur www.parcduventoux.fr
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

La route des gorges de la Nesque sera réservée aux cyclistes pendant une journée



Dans le cadre de la Fête nationale du vélo, la RD942, qui relie les communes de Villes-sur-Auzon et de Monieux, sera interdite aux véhicules motorisées et 100% cyclable le dimanche 5 juin prochain de 8h à 18h.

La route touristique des gorges de la Nesque va devenir une voie verte le temps d'une journée. Pour la 8ème édition de la Fête nationale du vélo, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le réseau 'Accueil Vélo Ventoux', le Comité départemental de cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'office de tourisme intercommunal Ventoux Sud organisent un rendez-vous entièrement réservé aux mobilités douces.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Ainsi, tous les cyclistes amateurs ou confirmés en VTC, VTT, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, troisième roue, tricycle, monocycle, mais aussi les personnes à mobilité réduite sont invités à participer à cette rencontre unique qui revient par!s deux années de pause et qui sera rythmée par diverses animations.

Des activités sur le chemin

Sur le parcours de 21km entre la sortie de Villes-sur-Auzon et Monieux, les participants pourront redécouvrir les gorges de la Nesque, qui sont situées au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Pas de pression, chacun peut aller à son rythme. Plusieurs activités seront proposées tout au long du parcours.

En plus de la partie sportive de cet événement, les cyclistes pourront également profiter d'animations informatives, ludiques, ou encore gustatives. Au programme : prévention des feux de forêt, informations sur le cyclotourisme et sur les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000, pause fraicheur et saveurs du terroir.

La sécurité avant tout

Si les véhicules motorisés seront interdits lors de cette journée, la sécurité sera tout de même de mise. Pour ce parcours, il y aura deux départs simultanés, un à Villes-sur-Auzon, et l'autre à Monieux. Les cyclistes devront donc circuler à droite et respecter le code de la route, comme lorsque la route n'est pas barrée, pour éviter les accidents. Les participants seront invités à redoubler de vigilance dans les descentes et les virages, mais aussi aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés tels que les riverains ou les voitures de l'événement.

Plusieurs services seront mis à disposition pour l'événement tels que : la gestion des accès et parkings par les signaleurs sportifs, un poste de premier secours UDSP au point d'accueil du Rocher du Cire, une station de réparation et de gonflage sur le site de Fayol, ainsi que de l'eau potable à disposition à chaque point d'accueil. Les organisateurs appellent également les participants à ne pas jeter leur déchet dans la nature et à ne pas fumer dans les massifs forestiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point infos tourisme de Monieux au 04 90 64 14 14 ou celui de Villes-sur-Auzon au 04 90 40 49 82. Les participants sont également invités à consulter la fiche pratique de l'événement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



L'itinéraire réservé aux cycliste le dimanche 5 juin.

V.A.